

<https://www.economiedistributive.fr/I-Gueules-noires-et-salopards>



Histoire

# I. Gueules noires et salopards

- La Grande Relève - NÂ° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2013 - NÂ° 1142 - mai 2013 -

Date de mise en ligne : lundi 5 août 2013

Date de parution : mai 2013

---

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

---

**Les mineurs du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais ont payé un lourd tribut aux accidents miniers, à la répression des mouvements sociaux des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, à la lutte contre l'occupant nazi au cours de la seconde guerre mondiale. Mais ils ont vécu aussi les bonheurs des premiers congés payés, immense conquête du Front populaire, des premiers bains de mer sur la côte d'Opale et même en Méditerranée après la Libération. Les dernières lampes qui veillaient jadis au grisou au fond de la mine, devenues électriques, ont néanmoins vacillé une à une dans les années 1980. Il est utile aujourd'hui d'évoquer ce passé de noir et d'azur, qui se réveille parfois, justement dans ce numéro de mai de la GR.**

### Sommaire

- 
- [Les drames](#)
- [La Catastrophe de Courrières](#)
- [Les luttes](#)
  - [Au 19<sup>e</sup> siècle](#)
  - [Pendant l'occupation allemande](#)
  - [La bataille du charbon et les \(...\)](#)
  - [La grève de 1963](#)

En 1984 est créé le Centre historique minier de Lewarde [\[1\]](#) (Nord), préservant une ancienne fosse, pour que subsiste le témoignage du labeur des hommes dans les galeries, au fond de la mine, alors que ferment tous les puits de la région.



Vestiges de la fosse d'Arenberg, avant restauration, à Wailers (Nord)

La dernière berline sera remontée en décembre 1990 à Oignies (Pas-de-Calais). En 2012, le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO [\[2\]](#), afin que ne soient pas effacés le paysage et l'univers de toute une région tournée pendant 150 ans vers l'extraction du charbon (voir encadré 1) [\[3\]](#). En 2013 ouvre le Louvre-Lens, sur le site d'un ancien puits de mine et exposant le tableau de Delacroix La liberté guidant le peuple, inspiré de la révolution de 1830 (les Trois Glorieuses). Depuis 2009, la station balnéaire de Berck-sur-Mer évoque, par diverses manifestations, la venue des mineurs qui séjournaient à l'hôtel Régina (racheté par les Houillères en 1952), souvent pour leurs premiers bains de mer, après tirage au sort. Depuis 2011 est maintenant

organisée La route des vacances, qui emmène d'anciens mineurs et leurs proches, dans des autocars et voitures de l'époque, sur cette même route empruntée autrefois depuis les bourgades du bassin minier pour rejoindre la côte d'Opale, à Berck, et y vivre quelques beaux jours, loin du charbon. Nous y reviendrons dans la seconde partie.



La liberté guidant le peuple (Eugène Delacroix)

Encadré 1

### Les trois âges de la mine [3]

Si la mine a façonné la région surtout pendant 150 ans, on peut en réalité conter son histoire sur trois siècles :

- **Le 18e siècle et la recherche des premières veines.**

Le premier filon de charbon avait été trouvé près de Boulogne-sur-Mer dans les années 1660. Mais la première compagnie, la compagnie d'Anzin, fut fondée en 1757. En France, « elle s'affirme rapidement comme l'illustration la plus spectaculaire du capitalisme industriel naissant ». À la veille de la Révolution française, la Compagnie d'Anzin est l'une des entreprises les plus puissantes du pays, exploitant une quarantaine de puits et employant 4.000 personnes.

- **Le 19e siècle et la montée en puissance des compagnies minières.**

L'exploration part à la conquête de l'ouest, où le gisement s'arrête aux collines d'Artois, dans le Pas-de-Calais. En 1878, la production du Pas-de-Calais dépasse celle du Nord et en 1880 la Société des mines de Lens supprime la compagnie d'Anzin. Parmi les dix plus puissantes sociétés minières du pays, huit se trouvent dans le Nord - Pas-de-Calais. En 1840, les compagnies du nord de la France employaient 9.000 ouvriers ; elles en emploient 85.000 en 1900. Sans progrès majeur au fond, la production décuple entre 1800 et 1880. C'est donc surtout par l'accroissement de la main d'œuvre et aussi en améliorant les techniques de remontée que cette progression est obtenue.

À partir des années 1860, l'émergence des luttes sociales fait évoluer la législation : droit de grève en 1864,

liberté syndicale en 1884, interdiction du travail des femmes et des jeunes garçons de moins de 12 ans au fond. Une première convention collective est signée à Arras en 1891, avec la création de caisses de secours et d'un régime de retraite. Ainsi, c'est dans le secteur minier que la législation du travail avance le plus rapidement. En même temps, le mineur est pris en charge « dès le berceau, pour toute sa vie » par les compagnies. Une politique paternaliste qui vise à attirer et stabiliser la population ouvrière : logements avec jardin (les corons), dispensaires, écoles, bains publics, sports, loisirs, distribution de charbon, épiceries... Ces avantages assurent néanmoins aux mineurs un niveau de vie supérieur à celui de bien des ouvriers de la même époque.

### • Le 20e siècle, de la prospérité au chant du cygne.

Au début du 20e siècle, le Nord - Pas-de-Calais assure les trois quarts de la production nationale de charbon. C'est une période de gros investissements et de grande prospérité des compagnies, qui sera stoppée par la guerre de 1914-1918. L'essentiel du gisement est alors aux mains des Allemands qui vont le démanteler. À la fin de la guerre, les compagnies vont reconstruire en modernisant et en cherchant de nouveaux débouchés : centrales thermiques pour l'électricité et carbochimie. Elles embauchent des ouvriers étrangers, en particulier polonais, pour compenser les énormes pertes humaines dues à la guerre. Un record de production est atteint en 1930, quand survient la crise économique. En mai 1936, les luttes sociales, la situation internationale et la montée du fascisme donneront naissance au Front populaire : occupation des usines, acquis sociaux, dans une atmosphère festive. Puis c'est la guerre.

Entre 1940 et 1944, le Nord - Pas-de-Calais subit une présence militaire allemande massive, doublée d'une exploitation économique systématique. Alors que les mineurs prennent des initiatives dès 1941 contre l'occupant, « Les compagnies contribuent à pressurer les ouvriers et se discréditent totalement, rendant leur nationalisation inéluctable à la Libération ». En 1945, les charbonnages sont très affaiblis. Leur nationalisation par le gouvernement provisoire répond certes à des mobiles politiques et sociaux, mais s'insère aussi dans une politique générale de modernisation. Le charbon est encore l'énergie dominante et le bassin minier s'engage dans la bataille du charbon, contribuant de façon décisive au redémarrage économique du pays. Faute de moyens d'investissement, c'est au prix d'un effort humain considérable. Les ravages de la silicose qui en résultent, le durcissement de la discipline par les Houillères et la remise en question du statut social avantageux des mineurs obtenu en 1946 déboucheront sur un mécontentement général et des grèves très dures en 1947 et 1948. En 1947, les Houillères du bassin du Nord - Pas-de-Calais emploient plus de 220.000 personnes.

L'aide financière apportée par les États-Unis entre 1948 et 1952 va permettre la modernisation des équipements mais, progressivement, l'exploitation va se concentrer sur les puits les plus rentables. Au début des années 1960, le développement des deux autres énergies fossiles, pétrole et gaz, signe la fin programmée de l'extraction du charbon en France, qu'il est moins cher d'importer. La grève de 1963 sera le dernier grand conflit de l'histoire minière dans notre pays. Elle sera suivie massivement par ouvriers et ingénieurs.

Le consumérisme d'aujourd'hui fait certes feu de tout bois et n'hésite pas à s'emparer des symboles des luttes populaires une fois celles-ci rangées dans les armoires du passé. Le 1er mai n'y échappe pas. Mais il est bon de savoir que cette vigilance vis à vis de la mémoire d'une population n'est pas une volonté d'État, un État qui a pris le relais des compagnies minières à la Libération, y compris dans la répression brutale des mouvements sociaux. Ce sont ici très souvent les derniers efforts d'anciens mineurs, de leurs associations, de leurs syndicats et de leurs soutiens politiques locaux qui ont permis de faire aboutir des projets dont le but majeur est que demeure la mémoire de la condition ouvrière qui fut dure à ces hommes jusque dans notre histoire moderne. Nous avons voulu que la GR contribue à faire vivre cette histoire autant qu'à l'hommage aux gueules noires.

# Les drames

Quand j'étais enfant, j'ai entendu souvent mes parents se demander, sans jamais pouvoir répondre, lequel des métiers de mineur ou de marin était le plus dur. Cette question trahissait leur impuissance à l'annonce d'un nouveau drame, de la mine ou de la mer.

Dès les premiers temps de la révolution industrielle, à la transition des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, les travailleurs se trouvent, dans les usines, davantage exposés aux accidents du travail, en raison de leur asservissement aux machines, notamment dans les filatures [4]. Au fond de la mine, le danger pèse en permanence sur tous, en particulier le grisou (méthane ou gaz de houille - voir encadré 2) [5]. Ce qui explique l'action ouvrière précoce dans ce métier, à la fois pour prévenir les accidents et pour aider les accidentés et leur famille [6]. Les premières caisses de secours mutuel apparaissent en 1870 avant que les « Caisses de secours et de retraite des ouvriers mineurs » soient rendues obligatoires en 1894. Mais, gérées d'abord exclusivement par les compagnies, celles-ci masquaient bien sûr leur statut de conquête ouvrière ! Voici ce que répondait le directeur de la Compagnie d'Anzin, alors que les mineurs réclamaient un droit de regard, lors de la grève de 1880 [6] : « La Compagnie accorde spontanément des pensions sans prélever aucune retenue sur les salaires. Elle n'abandonne point l'ouvrier lorsque l'âge ou la maladie le rendent impropre au travail ; elle lui fait une pension qui l'aide à vivre ; c'est un don purement gratuit de sa part ; elle n'admet point qu'on tarifie ses générosités, ni qu'un tribunal intervienne quand elle a des motifs sérieux de les supprimer ». Les mineurs de l'époque avaient bien compris que le don, dans un système économique et social qui repose sur l'exploitation du travail, n'est rien d'autre que la charité et ne fait que renforcer la subordination.



Les enfants poussant les berlines pour évacuer le charbon<sup>3</sup>

Encadré 2

### **Accidents dans les seules mines du Pas-de-Calais entre 1869 et 1929**

18 novembre 1869 : grisou à la fosse de Bully. 19 morts.  
07 juin 1873 : grisou à la fosse 2 d'Auchy-au-Bois. 7 morts.  
13 avril 1882 : grisou à la fosse 3 de Liévin. 8 morts.  
24 janvier 1883 : grisou à Courcelles-lez-Lens. 4 victimes.  
12 février 1883 : grisou à Liévin. 1 mort.  
16 avril 1883 : grisou à Liévin. 6 morts.  
11 janvier 1884 : grisou et explosion de dynamite à la fosse 2 de Ferfay. 17 morts.  
14 janvier 1885 : grisou à la fosse 1 de Liévin. 28 morts.  
07 juin 1885 : coup de poussière à la fosse 1 de Nœux. 3 victimes.  
21 août 1885 : grisou à la fosse de Courcelles. 10 morts.  
02 décembre 1900 : explosion de dynamite à Aniche. 17 morts.  
21 mars 1901 : grisou à Drocourt. 7 victimes.  
10 mars 1906 : grisou à Courrières. 1119 morts.  
28 janvier 1907 : grisou à Liévin. 3 morts.  
03 septembre 1912 : grisou à Clarence. 79 morts.  
24 février 1915 : explosion de dynamite à Bruay. 4 morts.  
16 avril 1917 : grisou à la fosse 9 de Barlin. 42 morts.  
31 juillet 1929 : grisou à l'Escarpelle. 8 morts.

En dépit de l'amélioration progressive de la sécurité, la liste des accidents a continué de s'allonger, jusqu'à ce coup de poussière ou de grisou à Liévin, le 27 décembre 1974, qui laissa 42 morts sur plus de 1.500 mètres de galeries.

## **La Catastrophe de Courrières**



La catastrophe de Courrières, en mars 1906, reste dans les mémoires et inspira un roman, un siècle plus tard [7]. Ce fut l'accident minier le plus meurtrier en France (plus de 1.100 morts - le bilan n'est pas unanime), dans lequel la responsabilité de la direction de la compagnie fut largement dénoncée et révélant déjà à grande échelle que la vie des hommes est bien vite sacrifiée sur l'hôtel de la production et de la rentabilité (voir encadré 3) [5], [8].



La fosse commune

La catastrophe était en effet prévisible [9]. L'abbé Carrière, curé de Billy-Montigny, évoque en 1957 le témoignage de son père : « celui-ci, chef-porion de la fosse, s'est réuni le matin du 10 mars à six heures moins le quart avec l'ingénieur du puits et le délégué mineur Ricq. Carrière et Ricq se prononçaient contre la descente des mineurs du poste du matin, à cause du danger représenté par l'incendie en cours dans la veine Cécile. L'ingénieur téléphona à Billy-Montigny, où la direction donna l'ordre de descendre. À six heures trente, c'était l'explosion et la catastrophe ». Ricq remontera 17 survivants. D'après le témoignage des mineurs, recueilli après la catastrophe, on savait depuis

quelques jours que la mine était mauvaise, que l'on sentait « le mauvais air » et que les chevaux manifestaient des signes d'inquiétude. On reprocha également à la Compagnie d'avoir abandonné trop tôt les opérations de sauvetage.

Lors des obsèques officielles, le 13 mars 1906, Arthur Lamendin, mineur, syndicaliste, puis député, n'hésite pas à parler de crime [5], [10] : « Jamais pareille calamité n'avait atteint avec autant de cruauté tout un monde de travailleurs (...). Dès maintenant, on peut dire que la compagnie minière, guidée je ne sais par quel appât malsain a commis la plus grande faute, le plus grand crime. (...) La Compagnie savait que le feu brûlait au fond de la mine, et au lieu de faire remonter les ouvriers, elle obligeait les descentes. (...) Et ces responsabilités et culpabilités (...) ne dégagent en rien l'État (...) [dont les ingénieurs sont en relation étroite avec les compagnies]. (...) Quant aux rapports et aux avis des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, de ces travailleurs qui peuvent bien prétendre avoir quelques connaissances après avoir passé des années au fond de la mine, on n'en tient aucun compte (...). Il faut que tout cela change (...). Mais il ne faut pas permettre au capital de jouer la vie des travailleurs, dans un intérêt exécrable de cupidité et d'égoïsme social ».



La grève après la catastrophe de Courrières dura 50 jours et fut suivie par 60.000 mineurs<sup>7</sup>

La colère s'est accrue encore lorsque Le réveil du Nord accusa la Compagnie d'avoir sacrifié la vie des mineurs à ses profits. « Mille morts d'un côté, mille pour cents de l'autre ». L'action émise à 10F rapportera 104F pour l'exercice 1905. « C'est pour maintenir ce dividende à 1.000 % que la Compagnie de Courrières faisait avant-hier travailler criminellement 2.000 mineurs dans les galeries en feu... Et les administrateurs ne sont pas encore en prison ? ».

Un mouvement de grève se déclenche dès le 14 mars, il dure près de deux mois, touchant tout le bassin, en même temps que la solidarité se développe pour les familles des victimes. De nombreuses violences témoignent à la fois de l'émotion des mineurs et de l'âpreté du conflit entre les grévistes et la troupe, ainsi que vis à vis de la direction des compagnies. Une troupe que le ministre de l'intérieur Georges Clémenceau avait promis de ne pas envoyer au contact des grévistes, sans tenir sa promesse, puisqu'en avril 1906, 20.000 soldats stationnent dans le bassin minier.

Encadré 3

### Quelques circonstances de la catastrophe de Courrières [5], [8]

La catastrophe trouve probablement son origine dans une veine en feu depuis plusieurs jours, que l'on n'était pas parvenu à éteindre. Dans cette veine, la Compagnie avait d'ailleurs négligé la remontée de 80 m<sup>3</sup> de bois usagé pour éviter des frais d'exploitation. La combustion du charbon produisit du gaz d'éclairage, proche du grisou, par distillation du charbon avoisinant. Le gaz se répandit dans les nombreuses poches déjà exploitées et non remblayées. À la teneur de 6 % dans l'air, le mélange s'enflamma lui aussi et à 12 % ce fut l'explosion, balayant 110 km de galeries, sous plusieurs communes, le 10 mars 1906. Ensuite, l'air se raréfiant, la réaction se poursuivit avec dégagement d'oxyde de carbone et d'acide carbonique, toxiques. Les premières victimes ont donc péri carbonisées et les mineurs qui avaient survécu à l'explosion ont ensuite été asphyxiés. Les premiers sauveteurs remontèrent des survivants, mais prirent aussi conscience des innombrables victimes. Si bien qu'après deux jours, considérant qu'il n'y avait plus d'espoir de sauver des vies et afin de préserver le gisement pour en reprendre l'exploitation, les responsables de la compagnie décidèrent de renverser l'aération et de murer le puits par lequel les secours pouvaient intervenir, condamnant de fait les éventuels survivants, en dépit des protestations des délégués qui étaient redescendus, mais sans pouvoir progresser en raison du gaz qui subsistait et des éboulements, persuadés pourtant de la présence d'autres survivants. En effet, le 30 mars, 13 mineurs remontèrent à la surface par un autre puits. Ils avaient erré au fond pendant 19 jours, « se nourrissant de la chair des chevaux morts, puis d'avoine, puis de souris, buvant leur urine mélangée à l'eau qui suintait, galvanisés par l'énergie de l'un d'entre eux ». Quatre jours plus tard, on retrouva encore, hagard, un dernier rescapé.

## Les luttes

Comme nous venons de le voir, les dangers et les drames de la mine sont historiquement les premières causes de la lutte des mineurs. Mais des consciences s'éveillent à un nécessaire rapport de forces contre le capitalisme, dont les compagnies minières furent l'un des fers de lance, pour tenter de faire reculer l'exploitation et la misère ouvrières. De Germinal à la lutte contre l'occupant nazi dès 1941, puis des puissants mouvements en 1947-1948 contre le gouvernement, après la bataille du charbon, dans l'entreprise nationalisée à la Libération, jusqu'aux grandes grèves en 1963 contre la fermeture des puits, les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont souvent été à la pointe des luttes ouvrières au cours des deux siècles passés.

Encadré 4

### Grèves dans les mines du Pas-de-Calais de 1889 à 1902

1889. Dans tout le bassin du Pas-de-Calais, 7.700 grévistes revendiquent pendant 15 à 37 jours, avec succès, pour les salaires et la suppression des longues coupes [4].

1890. Dans les concessions de Courrières, Dourges et Drocourt, 6.600 grévistes revendiquent pendant 3 à 8 jours, sans succès, pour les salaires.

1890. Dans la concession de Carvin, 780 grévistes revendiquent pendant 53 jours pour les salaires. Ils parviennent à une transaction.

1891. Dans les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, 36.000 grévistes revendiquent pendant 15 jours pour les salaires. Ils aboutissent à la Convention d'Arras. C'est la naissance des conventions collectives.

1893. Dans 13 concessions du Pas-de-Calais et 11 concessions du Nord, 42.500 grévistes revendiquent pendant 49 jours, sans succès, pour les salaires et les horaires de travail.

1901. Dans les bassins du Nord et du Pas-Calais, 6.500 grévistes revendiquent pendant 17 jours, sans succès, pour la journée de 8 heures et les salaires.

1902. Dans les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, 71.000 grévistes revendiquent pendant 31 à 52 jours, sans succès, pour un salaire minimum et pour les horaires de travail.

## Au 19e siècle

En 1884, Emile Zola assiste à la grande grève d'Anzin, qui dure près de deux mois et lui inspirera en partie *Germinal* [11]. Les années 1875-1914 constituent une période de forte croissance économique qui voit en même temps le développement du mouvement ouvrier dans les pays qui s'industrialisent [12], [13]. Le regroupement des ouvriers en grand nombre, pour les besoins de l'industrie, leur fait prendre conscience de l'injustice insupportable de leur condition face à la richesse croissante des détenteurs de capitaux. Dans les mines, les grèves se multiplient, avec des fortunes diverses (voir encadré 4) [5].

L'historien François Bédarida résume [13], [14] : « Tout en constituant une corporation à part dans le monde ouvrier, les mineurs sont l'incarnation même de la condition prolétarienne... les plus exposés sur le front du travail, ils sont les premiers sur le front de la lutte ouvrière ». Ainsi, « Dans la région du Nord dont on peut dire qu'elle est un des berceaux de la classe ouvrière française, le mouvement ouvrier mineur présente, avant 1914, des caractéristiques particulières : la précocité d'abord, dont témoignent les soulèvements des mineurs d'Anzin en 1824, 1830, 1833 (l'émeute des quatre sous - baisse de salaire [15]) et en 1846 ; sa cohérence et son caractère de masse qui se manifestent par l'ampleur des grèves (...) ; la liaison entre syndicalisme et politique (...) ; le rôle de l'Etat (...) qui n'hésite pas à faire intervenir la troupe » [13]. En effet, Thiers faisait parvenir en juillet 1872 au sous-préfet de Denain le message suivant : « Président République à Sous-Préfet. Un second régiment est prêt à partir (...) qui forme brigade avec le régiment déjà parti. Soyez donc tranquille et agissez avec vigueur, châtiez, faites que tout cela finisse absolument, si bandes courent la campagne, dispersez par la cavalerie. (...) j'approuve tous vos actes » [16].

Rappelons-nous que les acquis sociaux remis en cause aujourd'hui trouvent leurs premières racines dans ces luttes ouvrières du 19<sup>e</sup> siècle et qui se poursuivront au 20<sup>e</sup> siècle. Ne pas les défendre, c'est trahir la mémoire de nos aïeux pas si lointains.

Et ce n'est évidemment pas aux lecteurs de la Grande Relève qu'on fera croire que dans une France infiniment plus riche, il ne serait plus possible de les garantir !

### Pendant l'occupation allemande

Nous avons déjà brièvement évoqué la grande grève à laquelle participent la quasi totalité des mineurs du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, du 27 mai au 10 juin 1941 [17]. C'est l'une des premières manifestations de résistance à l'occupant [18].



L'exploitation du charbon pendant l'Occupation<sup>19</sup>

En raison de son charbon et de son industrie, le nord de la France, envahi et occupé par les troupes allemandes, est déclaré zone interdite, rattachée au commandement militaire allemand de Bruxelles le 17 juin 1940.

L'occupation est lourde, les brutalités se multiplient, l'exploitation économique est maximale. Les compagnies minières deviennent les auxiliaires de l'occupant et tiennent leur revanche sur 1936. À la suite de la signature du pacte germano-soviétique, le Parti communiste français a été dissous et ses élus destitués en septembre 1939 par le gouvernement français. Les militants sont poursuivis, la presse interdite. Dans les mines, les délégués mineurs perdent leur mandat. La reconstitution des liens sera désormais clandestine.

La pénurie alimentaire est ressentie dès l'automne 1940 et devient plus dure au cours de l'hiver rigoureux 1940-41. Les salaires sont bloqués au niveau de 1939. Le chômage atteint tous les secteurs qui ne travaillent pas pour l'Allemagne. Les mineurs voient leurs conditions de vie et de travail se dégrader et entreprennent des grèves perlées dès janvier 1941. Les autorités françaises et allemandes multiplient les mesures et les injonctions pour augmenter la production sans augmenter les salaires.



Emilienne Mopty, décapitée à Cologne en 1943 [19,21]

En mars, les troupes allemandes occupent les puits. Le mouvement s'étend néanmoins et se généralise à tout le bassin ; il comptera jusqu'à 100.000 mineurs grévistes. Les industries connexes et l'industrie textile seront également touchées.

Les femmes de mineurs soutiennent activement les revendications, Emilienne Mopty à leur tête.



Pendant la grève de 1941 [21]

Après avoir laissé les compagnies et les autorités françaises gérer sans succès le conflit du travail initial, l'occupant allemand prend en main la répression d'un mouvement qui brave son autorité et devient patriotique. Il s'attache à démanteler l'organisation communiste locale.

Le bilan est lourd : plusieurs centaines d'arrestations, 270 mineurs déportés en Allemagne, dont 130 ne reviendront pas. D'autres seront fusillés comme otages en 1941. Ceux qui ont pu s'échapper entreront dans la clandestinité. Des revendications sont pourtant satisfaites et la machine de guerre allemande aura perdu 500.000 tonnes de charbon [19], [20], [21].

## La bataille du charbon et les grèves de 1947-1948

La nationalisation de l'industrie charbonnière française était inscrite au programme du Conseil National de la Résistance en mars 1944 (Les jours heureux, CNR) [22], [23], parmi les mesures à prendre dès la libération du territoire : « le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources

d'énergie, des richesses du sous-sol » et aussi « l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ». La loi de nationalisation avec la création des Charbonnages de France sera promulguée le 17 mai 1946, mais dès 1944, aussitôt libéré, le bassin du Nord - Pas-de-Calais est nationalisé. En 1945 Maurice Thorez, enfant du pays minier, alors ministre de la fonction publique, et le général De Gaulle « décrètent la mobilisation des mineurs et lancent la bataille du charbon » [23]. En septembre 1944, Benoit Frachon avait déjà lancé la bataille de la production, au nom de la CGT. La reprise de la production est spectaculaire dès l'année 1946. « Dans des conditions difficiles, car la pénurie est générale, mais avec le soutien de toute la nation, les mineurs vont gagner la bataille du charbon et contribuer dans une large mesure au relèvement économique du pays » [24].

En 1947, de grandes grèves, dites "insurrectionnelles", éclatent pourtant en France contre les conditions de vie qui demeurent difficiles : rationnement, inflation, salaires insuffisants et marché noir. Elles débutent à la régie Renault de Boulogne-Billancourt en avril, s'étendent sur le territoire et à d'autres secteurs d'activité, y compris la fonction publique. En novembre, 80.000 mineurs des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais sont en grève aussi contre la révocation de leur président communiste. La violence s'installe et le ministre socialiste Jules Moch fait intervenir les CRS nouvellement créées ainsi que l'armée pour briser les grèves. Chez les mineurs, on comptera 100 révocations, 1.000 suspensions et 500 déplacements.

Les grèves de l'automne 1948 [25], [26] ont les mêmes causes. Dans le cas particulier des mineurs, la circulaire et les décrets Lacoste de septembre 1947 et septembre 1948, qui visent à réduire les salaires, diminuer les effectifs, transférer la gestion des accidents du travail et des maladies, assurée jusqu'alors par les sociétés de secours minières, à la direction des Houillères, et à revenir sur le statut du mineur, mettent le feu aux poudres [27]. « En quelques jours, la France s'était embrasée. (...) toute la classe ouvrière s'était soulevée face à un gouvernement qui avait beaucoup demandé pour l'effort de reconstruction d'après-guerre, mais refusait de donner en échange. Dans les Houillères du Nord - Pas-de-Calais, les mineurs s'étaient particulièrement investis dans cet effort de reconstruction d'après-guerre (...). La répression sera violente [le gouvernement et la presse parlèrent de nouveau de grève insurrectionnelle, sans doute pour mieux la réprimer]. Jules Moch, ministre socialiste de l'Intérieur, envoie [de nouveau] les CRS et les blindés pour casser les piquets de grève. Il y a des milliers de blessés, des [combien ?] morts, plusieurs centaines de mineurs seront emprisonnés et (...) trois mille d'entre eux sont licenciés » [25]. Le témoignage d'un mineur licencié est édifiant : « Ils sont venus à la maison, on a eu deux jours pour déguerpir, avec femme et enfants. Mon épouse était enceinte. C'était une répression sauvage, injuste. Le droit de grève était inscrit dans la Constitution. Les mineurs licenciés ont donc perdu leur travail, le logement qui allait avec, le chauffage. Et puis, quand on retrouvait un travail, quelqu'un des Houillères passait voir le patron et on était de nouveau licencié. Il y a pire, nous étions considérés comme de mauvais mineurs et ne pas être dignes des Houillères. À l'époque, dans les mines, c'était la honte ! » [25] (Extrait de La Voix du Nord, janvier 2008).

L'analyse politique des circonstances de l'échec de ce grand mouvement social, à laquelle sont conviés maintenant les historiens<sup>26</sup>, ne manque pas d'intérêt pour le présent. Les sept mineurs encore vivants des bannis des Houillères continuent de demander réparation, 65 ans plus tard. À la suite de péripéties judiciaires sans fin, un projet de loi d'amnistie voté au Sénat le 21 février dernier leur redonne espoir : « Ça a été difficile de défendre notre honneur, mais on y arrive peu à peu », se félicite Norbert Gilmey, ancien employé de Mazingarbe, âgé de 91 ans, essoufflé de tant d'années de luttes « pour défendre tous nos camarades et ceux qui ont été dégradés » [28].

## La grève de 1963

En 1947-1948, l'objectif d'une réduction de la production du charbon en France était déjà dans les cartons. En 1950, Robert Lacoste, ministre de l'Industrie, expliquait : « De combien de millions de tonnes devra-t-on réduire notre extraction ? De combien faudra-t-il réduire les effectifs miniers ? (...). En tout cas, (...) il faut se résoudre à une

réalisation progressive du Pool Charbon-Acier (appelé aussi plan Schuman) accompagné de mesures destinées à en amortir les incidences sociales dans les mines. Voici longtemps que j'ai prévenu les mineurs de l'éventualité du renversement de la situation dans nos mines, par suite de la concurrence du fuel et de l'abaissement des prix des charbons importés » [27]. Certes, les effectifs avaient été gonflés pendant la guerre pour éviter le service du travail obligatoire (STO) en Allemagne à de nombreux jeunes [26]. En 1960, le plan Jeanneney organise la récession. En 1963, le bassin connaît alors la plus grande grève de son histoire [29].

Avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui entend rechercher un approvisionnement énergétique au meilleur prix, les premiers pas de la construction européenne empruntaient déjà le chemin qu'elle n'a cessé de suivre depuis. Nous ne dirons jamais assez combien les fondements actuels de cette construction, avec l'alibi de préserver désormais la paix, vont à l'encontre des peuples. Les mineurs savent donc que leur profession est menacée. La lutte va cependant être lancée sur les salaires, avec la revendication d'un rattrapage de 11% par rapport à 1957. En janvier 1963, une grève du rendement fait chuter la production de 50 %. Il s'agit de prendre garde à la répression et d'éviter de rendre la grève impopulaire pendant un hiver rigoureux, mais les discussions n'avancent pas. La grève générale est décidée début mars, alors que le général De Gaulle vient de décréter la réquisition.

Commence une histoire exemplaire, jusqu'au succès final, qu'il est vivifiant de rappeler dans ce numéro de mai de la GR. Le mouvement est suivi par les ingénieurs. Des comités de soutien s'organisent. L'évêque d'Arras prend publiquement la défense des mineurs et fait lire des messages dans les églises : « Cette grève nous concerne tous et nous devons nous sentir solidaires » [30]. La Voix du Nord poursuit ainsi l'évocation : « la population exprime sa solidarité en envoyant de l'argent et des marchandises. Les mineurs sont accueillis à bras ouverts dans les grandes villes où ils partent faire la quête. Douze mille enfants vont en vacances de Pâques dans des familles d'accueil. (...) Les grévistes reçoivent une aide matérielle et financière importante provenant de nombreux pays. Des grèves sont organisées partout en France pour soutenir la corporation minière ». Le 3 avril, l'accord se fait sur une hausse immédiate de 6,5 %, suivie d'une progression de 12 % échelonnée sur un an. Une 4ème semaine de congés payés est acquise ainsi que des garanties pour reconsidérer la durée hebdomadaire du travail.

Et l'Humanité d'en tirer les enseignements [31] : « Quand on touchait à la liberté [allusion à la réquisition] toute la France se mettait en colère. (...) Pour la première fois, l'union syndicale dans l'action s'était réalisée dans toute la profession minière. Pour la première fois, le pouvoir n'avait pu exercer sa répression policière. Pour la première fois de l'histoire, une grève générale des mineurs, seuls dans la lutte mais entourés de solidarité, se terminait pas un grand succès. »

*Post-scriptum :*

*Cet article a été rédigé avec la contribution soutenue de Christian Evrard pour la documentation. Dans une seconde partie, nous évoquerons les bonheurs des salopards en congés à Berck.*

*En attendant, nous vous proposons d'écouter la chanson Gueules noires, sur le disque d'Edmond Tanière [32] Tout in haut de ch'terril. Ou encore d'écouter-voir la vidéo de la chanson Gueule noire de Dominique Grange [33] sur Daily motion.*

---

[1] Centre historique minier de Lewarde : [http://www.nordmag.fr/nord\\_pas\\_de\\_calais/douai/lewarde.htm](http://www.nordmag.fr/nord_pas_de_calais/douai/lewarde.htm)

[2] La bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais patrimoine mondial de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/list/1360> <http://www.bmu.fr/>

[3] Centre historique minier de Lewarde, Petite histoire des mines du Nord - Pas-de-Calais, Les carnets du galibot, décembre 2003.

[4] Pierre Pierrard, La vie quotidienne dans le Nord au 19e siècle, éd. Hachette, 1976.

[5] Bertrand Cocq et Guy Dubois, Histoire des mines de l'Artois, p. 100, 1982.

[6] CNDP (Centre national de documentation pédagogique), CRDP (Centre régional de documentation pédagogique) Lille, Le temps de l'industrie, La mine et les mineurs en 1900, Opération multi média Nord - Pas-de-Calais, dossier 6c, dossier pédagogique, Les risques : accidents, maladie, vieillesse, 1979.

[7] A.B. Daniel, Les roses noires, éd. XO, Paris, 2007.

[8] Idem 6, p. 423, Les causes probables de la catastrophe de Courrières.

[9] Idem 6, p. 56, 1906 : La catastrophe de Courrières et la grève.

[10] Idem 6, p. 429, Discours de Lamendin à Courrières, 13 mars 1906.

[\*] Pendant la seconde quinzaine de novembre, en prévision des grands froids et afin de satisfaire la demande, les compagnies minières demandaient aux mineurs de travailler non pas 9 heures mais jusqu'à 15 heures par jour.

[11] Laurent Decotte, Mémoire de la mine : les métiers (1/6), La Voix du Nord, 20/12/2010.  
[http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur\\_Région/2010/12/20/article\\_memoire-de-la-mine-les-metiers-1-6.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Region/actualite/Secteur_Région/2010/12/20/article_memoire-de-la-mine-les-metiers-1-6.shtml)

[12] André Lebon, Le pays minier au temps de Mousseron (1868-1943), éd. La Voix du Nord, p. 45.

[13] Idem 6, p. 47, IV Le mouvement ouvrier minier, p. 47.

[14] François Bédarida, La civilisation industrielle à la conquête du monde, dans Histoire générale du travail, tome 3, éd. Nouvelle librairie de France, Paris, 1960.

[15] Wikipédia, Emeute des quatre sous. [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meute\\_des\\_quatre\\_sous](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meute_des_quatre_sous)

[16] Idem 6, p. 447, L'Etat et le maintien de l'ordre.

[17] Guy Evrard, Quelques repères de la guerre 1939-45 en région Nord - Pas-de-Calais, GR1128, février 2012, p. 10.

[18] Didier Lecoustre, Faits marquants des mines. <http://didier.lecoustre.free.fr/Mines.html#locomotivesdesluttés>

[19] Bassin du Nord - Pas-de-Calais, [www.centris.fr](http://www.centris.fr), Le site des gueules noires, La grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais.  
[http://centris.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=248:la-greve-des-mineurs-du-nord-pas-de-calais&catid=65:les-greves&Itemid=37](http://centris.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=248:la-greve-des-mineurs-du-nord-pas-de-calais&catid=65:les-greves&Itemid=37)

[20] Robert Vandenbussche, La résistance dans le Nord - Pas-de-Calais, chap. 6, Combattre l'occupant frontalement, pp. 137-164, éd. De Borée, 2012.

[21] Les Archives du Pas-de-Calais.  
<http://www.archivespasdecalais.fr/Anniversaires/Du-27-mai-au-9-juin-1941-100-000-mineurs-en-greve-dans-le-Bassin-minier>

[22] Programme du CNR, Les jours heureux, mars 1944. Voir par exemple l'édition numérique éd. La découverte, p. 23, Paris, 2010.  
<http://widget.editis.com/ladecouverte/9782707160164/#page/21/mode/1up>

[23] Charbonnages de France, L'histoire du charbon dans le Nord - Pas-de-Calais, 1945 La bataille du charbon.  
[http://www.charbonnagesdefrance.fr/dArticle.php?id\\_rubrique=126&id\\_article=338](http://www.charbonnagesdefrance.fr/dArticle.php?id_rubrique=126&id_article=338)

## I. Gueules noires et salopards

---

[24] Wikipédia, Grèves de 1947 en France.

[25] Bassin du Nord - Pas-de-Calais, [www.centris.fr](http://www.centris.fr), Le site des gueules noires, La grève de 1948 du 4 octobre au 29 novembre. - [http://www.centris.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=246:la-greve-de-1948-du-4-octobre-au-29-novembre&catid=65:les-greves&Itemid=37](http://www.centris.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=246:la-greve-de-1948-du-4-octobre-au-29-novembre&catid=65:les-greves&Itemid=37)

[26] Les cahiers de l'Institut d'histoire sociale de la CGT, La grève des mineurs de 1948. [http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf\\_DOSSIER-3.pdf](http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_DOSSIER-3.pdf)

[27] La Riposte, La grande grève des mineurs de 1948. <http://www.lariposte.com/la-grande-greve-des-mineurs-de.1697.html>

[28] Mélanie Dacheville, Mineurs grévistes de 1948 : Gueules noires et PCF saluent l'amnistie votée par le Sénat, La Voix du Nord, Lens, lundi 18 mars 2013, p. 8.

[29] Idem 23, 1960 La récession. [http://www.charbonnagesdefrance.fr/dArticle.php?id\\_rubrique=126&id\\_article=339](http://www.charbonnagesdefrance.fr/dArticle.php?id_rubrique=126&id_article=339)

[30] Sylvie Patou, 50e anniversaire de la grève des mineurs de 1963..., La Voix du Nord, Dans le Béthunois, dimanche 3 mars 2013, p. 17.

[31] Achille Blondeau (ancien secrétaire général de la fédération CGT du sous-sol), Mars-avril 1963 : les mineurs en grève font plier le général De Gaulle, l'Humanité des débats, 29-30-31 mars 2013, p. 22.

[32] Edmond Tanier, Tout in haut de ch'terril - Ecouter par exemple Gueules noires <http://www.musicme.com/#/Edmond-Tanier/titres/Gueules-Noires-t825678.html>

[33] Dominique Grange, Gueule noire. [http://www.dailymotion.com/video/xcwdnq\\_gueule-noire-dominique-grange\\_music](http://www.dailymotion.com/video/xcwdnq_gueule-noire-dominique-grange_music)